

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 17 MARS 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la mairie, suite à la convocation qui leur a été adressée par le maire Jean-Luc MAERTEN, **le JEUDI 17 MARS 2022 à 18 h 30.**

Date de la convocation : 10 MARS 2022

	PRESENTS	ABSENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIRS DONNES A
1. MAERTEN Jean-Luc, Maire	X			
2. GRANGEON Jacky, 1^{er} adjoint	X			
3. POLO Ludmila, 2eme adjointe	X			
4. GUITET José, 3eme adjoint	X			
5. LATINI Patricia, 4eme adjointe	X			
6. De CHALAIN Christian	X			
7. RONDA William	X			
8. POPIN Diane	x			
9. BOUTILLET Nelly	x			
10. PRINCET Hélène	X			
11. AUGRY Dimitri	X			
12. MORLAT Lucile	X			
13. KONAYAO Serge	X			
14. RECOUPÉ Sébastien	X			
15. ROBIEUX Laure	X		X	Sébastien RECOUPE

Sébastien RECOUPE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Contrat de fourniture d'électricité avec SOREGIES IDEA,
- Convention de mise à disposition avec l'ACCA des anciens vestiaires de football,
- Récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2021,
- Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021,
- Vote des subventions et participations,
- Votes des taxes,
- Votes des investissements,
- Vote du budget primitif 2022 et note financière.

Information

- Premier résultat du recensement de la population
- Permanence des bureaux de vote aux élections présidentielles et législatives

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2022

Le compte-rendu de la séance du 3 FEVRIER 2022 est approuvé à l'unanimité.

2022-05- AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITE AVEC SOREGIES IDEA

Le Conseil Municipal,
Vu les articles L 2122-1 et R 2122-8 du code de la commande publique,
Vu le Code de l'Énergie,
Vu la proposition de contrat de fourniture d'électricité à prix de marché « SOREGIES IDEA » de la SAEML SOREGIES,
Vu le complément d'information apporté par SOREGIES,

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception par SOREGIES de la notification du contrat signé,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec SOREGIES IDEA.**

2022-06 – AUTRES DOMAINES COMPETENCES CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES ANCIENS VESTIAIRES DE FOOTBALL A L'ACCA

Convention jointe

Les nouveaux vestiaires de football et de la salle de convivialité ont été définitivement réceptionnés le 26 novembre dernier. Une partie a été affectée au club de football. Il reste une partie des anciens vestiaires disponible pour d'autres associations.

L'article L 2144-3 du CGCT prévoit que les locaux communaux peuvent être utilisés par des associations.

L'ACCA a sollicité la commune pour utiliser les locaux vacants pour le fonctionnement de son association.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une convention déterminant les conditions dans lesquels ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

Il est précisé que le point de collecte de venaison est situé à Mignaloux-Beauvoir où les déchets seront déposés après chaque battue.

Par 2 voix contre et 13 voix pour, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ACCA.

2022-07 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE-EXERCICE DES MANDATS LOCAUX RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS EN 2021

Conformément à la réglementation, les communes doivent chaque année, établir un état récapitulatif des indemnités versées. Monsieur le Maire communique ci-après le montant des indemnités versées au titre de l'année 2021.

FONCTION	NOM	PRENOM	INDEMNITE BRUTE
maire	MAERTEN	JEAN-LUC	24 083.16
1er adjoint	GRANGEON	JACKY	9 241.20
2ème adjoint	POLO	LUDMILA	9 241.20
3eme adjointe	GUITET	JOSE	9 241.20
4ème adjoint	LATINI	PATRICIA	9 241.20

Cette information n'est pas soumise au vote.

2022-08– FINANCES LOCALES VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 DE LA COMMUNE

La commission des finances s'est réunie le 8 mars dernier.

Madame POLO, en charge des finances, présente au conseil municipal le compte administratif, conforme au compte de gestion 2021 :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement :	759 831.13	990 715.86	230 884.73
Fonctionnement :	709 505.41	1025 334.36	315 828.95

Après que Monsieur le Maire se soit retiré, **à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2021 de la commune.**

2022-09 - FINANCES LOCALES DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021 ET AFFECTATION

Après avoir constaté un **excédent de fonctionnement de 315 828.95 €** au compte administratif 2021, Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2021 de la façon suivante :

C/1068 –excédent affecté à l'investissement 315 828.95 €

L'excédent d'investissement cumulé sera repris à l'article **001- excédent d'investissement reporté pour 230 884.73 €.**

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour l'affectation des résultats proposée.

2022-10– FINANCES LOCALES VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS

Sur proposition de la commission des finances, à l'unanimité, le conseil municipal adopte les propositions d'attributions des subventions et participations pour 2022.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
	REALISE 2021	BP 2022
C/65561-Contribution au fonds de compensation des charges territoriaux ,(SIVOS)	80 270,45	88 000,00
C/65568 – Autres contributions	2 945,63	3 200,00
Syndicat du Collège de Chauvigny	855,36	1 000,00
Association des Maires de la Vienne et des Maires ruraux de France	606,27	700,00
Comité national d'action sociale CNAS	1 484,00	1 500,00
C/65748 - SUBVENTION AUX ASS.	9 282	15 000
ABEIL LOCALES	300	
ACCA (400 € + subv exceptionnelle 1 500 € pr travaux local de chasse)	400	1 900
ART FLORAL	0	200
ANCIENS COMBATTANTS	200	250
APE	500	500
CLUB INFORMATIQUE	0	250
COMITE DES FETES y compris Noel des enfants pour 350 €	1 000	1 500
DONNEURS DE SANG JARDRES-LAVOUX	450	0
FOOTBALL CLUB DE JARDRES	1 000	1 500
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	650	650
LES BALADINS	700	700
CLUB DES AINES RURAUX	0	250
AQUARECIF 86 – nouvelle association	0	430
PRESSEC CHAMPETRE	300	300
ADMR	1 132	1 130
LA BANQUE ALIMENTAIRE		
LA PREVENTION ROUTIERE	50	50
LES VITRINES DE CHAUVIGNY (ass des commerçants Jardres-Chy)	600	0
LE SECOURS CATHOLIQUE	100	100
CLUB GROUPT OMNISPORT ST JULIEN L ARS	250	500
AFM TÉLÉTHON		
ACUSEP activité sportive ecole	120	120
ASS DEPARTEMENTALE DE LA SECHERESSE	80	80
SPA	50	50
HARMONIE MUNICIPALE DE CHAUVIGNY	500	500
LA LIGUE CONTRE LE CANCER		
SECOURS POPULAIRE	100	100
VIENNE ET MOULIERE FOOTBALL	400	400
VIENNE ET MOULIERE SOLIDARITE	400	400
SECOURS A L'UKRAINE		1 500
Imprévu		1 640

2022-11- FINANCES LOCALES INVESTISSEMENTS 2022

TRAVAUX A REALISER	REPORT	RETENU 2022	TOTAL	RECETTES ATTENDUES
OPERATIONS FINANCIERES				
REVERSEMENT TAXE AMENAGT		2 000,00		
REMBOURST DU CAPITAL		68 000,00		
TOTAL		70 000,00 €	70 000,00 €	

TRAVAUX DE BATIMENTS				
EGLISE battant cloche : 1 300 €	20 000,00	405 070,75		
PRESBYTERE toiture sacristie : 2 000 €				
SALLE DES FETES remplacement huisseries double vitrage non chiffrée				
VESTIAIRE mobilier	3 500,00			128 000,00 (sub vestiaire)
MAISON COMMUNALE				
TOTAL	23 500,00 €	405 070,75 €	428 570,75	

VOIRIE NON COMMUNAUTAIRE			-	
Route de Migné/les Groges Plantation verger et église : 2 500 €		90 000,00		
Chemin calcaire verger : 4 500 €				
EP Stade		10 000,00		
Tables+ bancs, bancs seuls poubelles (stade, verger, jeux)		10 500,00		
Barrière ACCA/FCJ : 1 500 €		1 500,00		
Abri bus La Vallée		2 000,00		
Rucher : 800 €		800,00		
TOTAL	5 000,00 €	114 800,00 €	119 800,00	

MATERIELS ET MOBILIERS			-	
Panneau dynamique		20 000,00		
Tondeuse service technique Débroussailleuse		103 500,00		
Armoire froide salle des fetes : 2 000 €				
Etagère BIBLIOTHEQUE : 1000 €				
Tables et chaises GARDERIE : 1 500 €		28 000,00		
Vaisselle CANTINE : 500 €				
TOTAL	3 000,00	151 500,00	154 500,00	
TOTAL	31 500,00	741 370,75	772 870,75	

2022-12- FINANCES LOCALES FISCALITE 2022

L'état 1259 portant sur la fiscalité 2022 a été adressé à la collectivité.

Seuls, le taux de la TFB et la TFNB doivent être votés par le conseil municipal depuis la suppression de la taxe d'habitation.

La revalorisation des bases d'imposition s'élève pour 2022 à +3.4 % due à l'inflation contre 0.2 % en 2021.

En 2021, le conseil municipal n'avait pas voté d'augmentation des taux.

A l'unanimité, le conseil municipal décide pour 2022 de ne pas augmenter les taux. Ils sont ainsi maintenus à

	TAUX 2021	TAUX VOTES 2022
TAXE FONCIERE BATIE	30.88	30.88
TAXE FONCIERE NON BATIE	35.35	35.35

2022-13- FINANCES LOCALES VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget 2022 proposé qui s'établit à :

	Dépenses/Recettes
Investissement :	772 870.75 €
Fonctionnement :	859 885 €

Un budget de 5000 € a été attribué à la commission Jeunesse ainsi que 6000 € pour la commission Environnement, en partie en investissement.

Une augmentation de 10% du régime indemnitaire du personnel titulaire a été décidée pour 2022.

La commune s'est portée volontaire pour accueillir une famille ukrainienne à Jardres, dans la maison communale qui sera restaurée par le personnel communale courant avril/mai.

INFORMATIONS

PREMIERS RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Les résultats provisoires, à valider par l'INSEE, à la fin du recensement ont été les suivants :

	2022	2016
RESIDENCE PRINCIPALE	499	486
LOGEMENT OCCASIONNEL	7	1
RESIDENCE SECONDAIRE	7	11
LOGEMENT VACANT	24	28
BULLETIN INDIVIDUEL	1248	1278

Il est à noter une légère baisse du nombre d'habitants, potentiellement due au départ de jeunes adultes de la commune.

PERMANENCES AUX élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

8 h – 11 h	<ul style="list-style-type: none">• MAERTEN Jean Luc, Président• RECOUPE Sébastien• ROBIEUX Laure
11h – 13 h	<ul style="list-style-type: none">• POLO Ludmila• POPIN Diane• PRINCET Héléna
13 h – 15 h	<ul style="list-style-type: none">• GRANGEON Jacky• De CHALAIN Christian• AUGRY Dimitri
15 h – 17h	<ul style="list-style-type: none">• GUITET José• RONDA William• MORLAT Lucile
17h – 19h	<ul style="list-style-type: none">• LATINI Patricia• KONAYAO Serge• BOUTILLET Nelly

Tour de table

VOIRIE

Le panneau dynamique sera installé place R Guillon où la circulation est la plus importante par rapport à l'axe de la D 153.

Il est prévu de passer la vitesse de traversée du bourg à 30 km/h après l'aménagement du carrefour de l'église dont la réalisation est reportée en 2023 par le département.

L'aménagement du carrefour de la D20 avec la route d'Anzec est prévu début avril. La priorité à droite, route d'Anzec et Rue de l'Épinoux est envisagée pour limiter la vitesse. La décision n'est pas encore arrêtée.

COMMISSION JEUNESSE

Elle doit se réunir pour définir le « chantier pépite » qui sera retenu pour cette année.

REUNION AVEC LES DEPUTES

Le jeudi 24 mars à la salle des fêtes et le 26 mars avec la visite de la famille d'accueil pour personnes âgées.

COMMISSION INFORMATION

Réunion de préparation du courrier municipal le mercredi 30 mars à 18h30.

Les élus en charge du site internet ont effectué une importante restauration avec Réseau des Communes devenu Neopse.

CEREMONIE DU 19 MARS DES ANCIENS COMBATTANTS

RDV devant la mairie à 11h pour dépôt d'une gerbe à la stèle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 50